

VOIR DIRE

NUMÉRO 12
JUILLET-AOÛT 1985
L'EXEMPLAIRE: 3.00\$

Un service de l'Association
des Sourds du Montréal
Métropolitain Inc.



30^{ème} anniversaire de fondation
de l'Association des Sourds de la Mauricie Inc.



5e anniversaire
de fondation du
Club Lions de
Montréal-Villeray (Sourds)



25e anniversaire

de fondation du

Club Abbé de l'Épée Inc.

(Sourds de Montréal)

Samedi, 12 octobre 1985

Hôtel Château Champlain

1 Place du Canada — Métro Bonaventure

Cocktail et banquet 17 heures (5.00 p.m.)

Réservation avant le 1er octobre 1985 ~~\$35.00~~ \$25.00

Vin et cadeau-souvenir à chaque convive

Prix de présence au banquet: \$500

Soirée de danse 20 heures 30 (8.30 p.m.)

Date limite: le 11 octobre 1985 \$12.00 À la porte: \$15.00

PRIX DE PRÉSENCE POUR TOUS

\$400 — \$300 — \$200 — \$100

Spectacle — Danse — Disco mobile

Ci-joint un mandat-poste ou chèque visé à l'ordre du CLUB ABBÉ DE L'ÉPÉE INC.

.....billets pour banquet à ~~\$35.00~~ \$25.00.....

.....billets pour soirée de danse à \$12.00.....

Nom.....

Adresse.....

Ville..... Code postal.....

Guy Leboeuf, président, 8629, av. Henri-Julien, Montréal H2P 2J6 — TTY: 388-7016

Joseph Paquin, 2725, boul. Des Trinitaires, app. 102, Montréal H4E 2R8

George Krog, trésorier, 5535, rue Pasquier, Auteuil, Laval H7K 2X1 — TTY: 628-1578

VOIR DIRE

Publication publiée 6 fois par an par l'Association des Sourds du Montréal Métropolitain.

Bureau de direction

Directeur: Yvon MANTHA
Secrétaire: Robert FORGUES
Trésorier: Jacques GARIEPY

Équipe de rédaction

Éditorialiste: Arthur LEBLANC

Collaborateurs

Yvon MANTHA, Robert FORGUES,
Rita GAMACHE, Jacques VADEBONCOEUR

Concepteurs graphiques

Yvon MANTHA, Arthur LEBLANC

Photographes

Christian JODOIN, Jacques GARIEPY,
Claire LAUZIER, Pierre PETIT

Abonnement

Jacques GARIEPY

Composition

Typographie Dynamique Inc.

Impression

Atelier A.W.

Abonnement

1 an (6 numéros): /15 \$
1 numéro: 3 \$ (L'exemplaire)

Revue bimestrielle publiée avec la collaboration des associations de sourds de la province de Québec.

On peut s'abonner à la revue VOIR DIRE en s'adressant à l'adresse ci-haut mentionnée.

Toute reproduction, en tout ou en partie, d'articles publiés dans VOIR DIRE est interdite, sauf sur autorisation écrite des éditeurs.

Les textes publiés expriment l'opinion de leur auteur et l'éditeur n'assume aucune responsabilité à leur sujet.

DÉPÔTS LÉGAUX:

Bibliothèque nationale du Québec.
Bibliothèque nationale du Canada.
No d'enregistrement: 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:

VOIR DIRE

3600 rue Berri, Suite 410
Montréal, Qc. H2L 4G9

SOMMAIRE

Editorial	4
La parole est aux lecteurs	5
Grande soirée des sportifs du CLSM	6 et 7
D'un téléscripneur à l'autre	8 et 9
La Fondation des Sourds du Québec	9
5e anniversaire de fondation du Club Lion Montréal-Villeray (Sourds)	10, 11 et 12
30e anniversaire de fondation de l'Association des Sourds de la Mauricie Inc.	13, 14 et 15
Fondation de l'Institut des sourds de Montréal	16
Festival provincial des Arts	17
Quelques informations sur la campagne annuelle de la Société Canadienne de l'Ouïe	18 et 19
Nouvelles de l'Association des Sourds de Victoriaville Inc.	19
Sommet de la déficience auditive	19
Pèlerinage annuel des sourds au Cap-de-la-Madeleine ...	20 et 21
Décès, naissances, etc.	21
Compte-rendu du 2e colloque de Vidéo-Sourds Inc.	22 et 23
Journée de pique-nique à l'Institut des Sourds de Charlesbourg	24
Tel que vécu par les athlètes sourds	25
Le maski-courons	26 et 27

ASSOCIATION DES SOURDS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN, Inc.

Organisme de promotion et de défense des droits des personnes sourdes

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente: Lysette Lamontagne
Vice-président: Ronald Théorêt
Secrétaire: Julie Elaine Roy
Trésorier: Jacques Gariépy

Directeurs: Arthur LeBlanc
Yvon Mantha
Robert Forgues



Éditorial



Arthur LEBLANC

A la fin de juin, un accident mortel s'est produit quelque part à Montréal. Un accident mortel comme il s'en produit des centaines au cours de l'année à travers la province. Pourtant, au-delà de ces déplorable statistiques, l'accident dont je veux parler était du même ordre, sauf qu'il impliquait une personne sourde et que les journaux ont vite fait de souligner la chose. En effet, la dépêche d'un journal écrivait: «*Deux jeunes gens sont écrasés par une ambulance (...). Elle a heurté une automobile dont le conducteur, un sourd-muet, n'avait de toute évidence pas entendu la sirène.*»

A la seule mention du mot SOURD-MUET, les journaux à sensation et les postes de radio en mal d'auditeurs sont tombés tous en même temps sur la tête, non pas du sourd-muet en question, mais sur toute la communauté sourde, comme si tous les sourds, collectivement, étaient responsables de l'accident, alors que le sourd réellement impliqué ne l'était peut-être pas lui-même. Dès le lendemain de la tragédie, en effet, les postes de radio diffusaient des calomnies contre les sourds en général, alors que l'ensemble des sourds n'avait rien à voir avec l'accident. Et c'est justement à la radio, là où la communication avec le monde des sourds est impossible qu'un tel coup bas a été rendu possible.

De quels préjugés les animateurs radiophoniques ont-ils fait preuve contre les sourds à cette occasion? On ne le saura jamais avec certitude, puisque nous ne savons que ce que ceux qui les ont entendus ont bien voulu nous transmettre. Pourtant, si ces paroles irréfléchies avaient été écrites, il est certain qu'elles auraient suscité une riposte énergique de la part de la communauté sourde. Malheureusement, seul un entrefilet sarcastique paru dans le journal de Montréal et signé André Rufiange: «*Il est aberrant de constater qu'un SOURD-MUET puisse obtenir un permis de conduire au Québec. Cela me paraît d'une imprudence totale...*» nous permet de nous faire par nous-même une très petite idée de l'avalanche de propos malveillants ou pour le moins méprisants qui ont été exprimés à notre sujet à l'occasion de ce malencontreux incident.

Pour nous, il est clair que ce monsieur, tout comme les animateurs de radio qui ont osé colporter sur les ondes des opinions négatives sur les sourds, ne connaissent absolument rien au monde des sourds. Pourtant, les médias devraient, les premiers, se faire un devoir de renseigner le public en toute impartialité et connaissance de cause; dans le cas actuel, ils auraient pu consulter l'Institut Raymond-Dewar dont la bibliothèque renferme tous les documents pertinents ou encore d'autres organismes québécois impliqués dans le domaine de la surdité. Ils auraient pu ainsi se rendre compte que la majorité des sourds sont des conducteurs plus attentifs et plus prudents que les entendants, car ils sont conscients de leur

handicap et utilisent au mieux leur sens de l'observation lorsqu'ils sont au volant.

Face à des événements aussi troublants, il y a toujours le danger de vouloir chercher des coupables à tout prix pour se décharger de l'aspect tragique qu'on ne peut ni accepter, ni expliquer rationnellement. C'est ainsi que les médias utilisent souvent le chemin facile et entraînant des préjugés et de l'émotivité, faisant des torts tout aussi grands que l'événement déclencheur.

Cet incident me rappelle ce qui s'est passé à Québec, il y a quelques mois, où deux sourds, des voyous ceux-là, ont essayé d'écraser un chauffeur de taxi avec sa propre voiture qu'ils venaient de lui voler. Là également, et d'une façon tout aussi injustifiée, il s'est produit, notamment dans le Journal de Québec, un déversement d'injures non pas sur la personne des deux coupables, mais sur toute la communauté des sourds, comme si les sourds étaient tous des voyous de la pire espèce. Heureusement qu'en cette occasion, une réplique bien placée d'une personne compétente dans le domaine de la surdité a semblé calmer les choses.

Ici, à Montréal, nous savons que nous pouvons également compter sur des entendants qui nous connaissent et qui sont prêts à nous défendre chaque fois que l'ignorance des uns ou le sensationnalisme des autres nous attaque avec un tant soit peu d'exagération. Et il semble qu'une fois de plus ils ont merveilleusement bien fait les choses.

L'expérience nous prouve que chaque fois qu'un incident isolé implique un sourd, c'est toute la communauté des sourds qui est condamnée. Pourtant, chaque lundi matin, nous lisons dans les journaux la description du carnage habituel provoqué par des dizaines de morts accidentelles durant le week-end. Et là, la société toute entière n'est jamais condamnée comme responsable de cette hécatombe qui, pourtant, ne cesse de se répéter et même de s'amplifier. Ce sont des cas isolés, vous savez!

Il est à souhaiter que la société, via les médias, commence à différencier un incident individuel d'un incident collectif, c'est-à-dire à traiter un incident impliquant une personne sourde comme tous les autres incidents individuels et cesse de jeter le blâme sur l'ensemble des sourds. Comme les entendants, les sourds ont droit au respect de leur personne, tant comme individu que comme membre d'une collectivité. Le sens de l'ouïe mis à part, ce sont des gens normaux et non des fous, des imbéciles ou des gens dangereux. Même qu'il se produit infiniment plus d'incidents répréhensibles qui sont le fait de personnes qui entendent qu'il y en a de commises par des personnes sourdes. Les journaux en sont remplis tous les jours. Alors pourquoi, avec les sourds y a-t-il toujours deux poids et deux mesures? C'est aux entendants de répondre à cette question.

LA PAROLE EST AUX LECTEURS

M. Arthur Leblanc
Éditorialiste
Revue "VOIR DIRE"

Cher Monsieur,

Je suis très heureux que vous ayez reproduit dans le numéro 11 de votre revue (p. 21) la liste des émissions qui seront diffusées au réseau français de Radio-Canada cet été. Cependant, puis-je vous faire remarquer que nulle part il n'est fait mention que ces émissions s.t.c. sont diffusées au Canal 2.

Depuis 1982, nous avons présenté près de 880 heures d'émissions de

tous genres (séries Jeunesse, Dramatique, Religieuses, Socio-Familiales et d'Information) en plus de diffuser sept jours par semaine le bulletin de nouvelles de fin de soirée avec sous-titrage codé pour les malentendants.

Cet été nous aurons à notre antenne plus de 10 heures d'émissions s.t.c. dont j'ai envoyé la liste détaillée à toutes les associations ainsi qu'aux handicapés auditifs qui en font la demande.

De plus chaque jour, grâce au décodeur en position "TEXT", vous pouvez lire un synopsis des émissions à venir au Canal 2.

Je demeure à votre entière disposition pour toute information supplémentaire.

Bien à vous,

Lise Paquin,
Coordonnatrice
Émissions s.t.c.
1400 est, Boul. Dorchester
8e étage, Montréal, Qc
Tél.: 285-2896

Monsieur Arthur LeBlanc
Éditorialiste, VOIR DIRE
3600, rue Berri, suite 410
Montréal H2L 4G9

Cher Monsieur LeBlanc

En page 20 de votre numéro 11 (mai-juin) 1985 on peut lire ceci: «Le but premier de cette réunion était d'obtenir l'accord des participants et des associations qu'ils représentaient en vue de faire conjointement des pressions auprès du CRTC».

Mon cher Monsieur LeBlanc ce ne fut pas le cas car si vous vous souvenez bien la réunion devait se tenir le 23 mars 1985 puis elle avait été reportée au 30 mars 1985 à cause des occupations des associations. Elle s'est tenue le 13 avril car la majorité des associations étaient disponibles pour cette date.

Hors les avis publics du CRTC concernant les renouvellement de licences de certains postes de télévision ont paru le 30 mars 1985.

Je crois qu'il est très important de corriger cette fausse impression qui se dégage de votre texte. Ne serait-il pas possible de publier un correctif dans le prochain numéro?

Je vous remercie de votre collaboration.

Jean-Paul Leblond
Directeur exécutif-Québec
Agence canadienne
de développement du sous-titrage

acds
ccda

L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT DU SOUS-TITRAGE

recherche un(e)

Dactylo malentendant(e) «pigiste»

EXIGENCES

- Savoir utiliser un traicteur de textes (ou un ordinateur).
- Excellent français.
- Savoir dactylographier au moins 50 mots/minute.

TACHES

- Dactylographier des textes à l'ordinateur.

*** *Date de fermeture du poste: le plus tôt possible.*

CONDITIONS

- Salaire: à discuter.
- Nombre d'heures de travail approximatives, par semaine: 10 à 30 heures.
- Travail de soirs et les fins de semaine.
- Date d'entrée en fonction: le plus tôt possible.

*** *Chaque candidat(e) devra passer un test de français et un test de dactylo (à l'ordinateur).*

*** *Les candidats(tes) seront convoqués(ées) pour ces tests. Ils (elles) devront apporter leur curriculum vitae pour l'entrevue.*

*** *Les candidats(tes) intéressés(ées) doivent communiquer avec Johanne Martel pour rendez-vous: TTY: 284-9125.*

GRANDE SOIRÉE DES SPORTIFS

organisé par les ligues

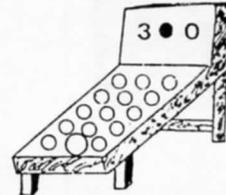
DES DARDS, DES QUILLES, DES SACS DE SABLE ET DU HOCKEY COSOM
du

Centre des Loisirs des Sourds de Montréal, Inc.

Samedi, le 4 mai 1985



Par Luc MICHAUD
Président



Photographe:
Claire LAUZIER

ABC-WIBC Boulevard Lanes

1- PUNK (A. Mélançon)	96
2- R. SIMARD (J. Labrecque)	96
3- STONES (G. Colette)	96
4- MOLSON (R. Backs)	96
5- S.F.L.Y. (S. Labrecque)	96
6- M. JACKSON (F. Houle)	96
7- ELVIS (R. Beauchamp)	96
8- BOY GEORGE (G. Gravel)	96
9- PRINCESS (N. Morin)	96
10- HONDA (J. Gravel)	96

LIGUE "C.L.S.M." Positions des équipes finales

	P.J.	P.G.	P.P.	T.G.	PTS	T.P.	
1- PUNK (A. Mélançon)	96	59	-	37	=	45 = 104	66681
2- R. SIMARD (J. Labrecque)	96	56	-	40	=	42 = 98	67322
3- STONES (G. Colette)	96	49	-	47	=	36 = 85	66810
4- MOLSON (R. Backs)	96	50	-	46	=	34 = 84	66544
5- S.F.L.Y. (S. Labrecque)	96	48	-	48	=	32 = 80	66511
6- M. JACKSON (F. Houle)	96	45	-	51	=	31 = 76	65930
7- ELVIS (R. Beauchamp)	96	43	-	53	=	30 = 73	65966
8- BOY GEORGE (G. Gravel)	96	52	-	44	=	18 = 70	66062
9- PRINCESS (N. Morin)	96	42½	-	53½	=	26 = 68½	65998
10- HONDA (J. Gravel)	96	35½	-	60½	=	26 = 61½	65530



Par Robert BEAUCHAMP,
sec./trés.

RECORD INDIVIDUEL

Plus Haut Triple de la saison *Plus Haut Simple de la saison*

A) 1- J. Labrecque - 640	A) 1- S. Labrecque - 250
2- R. Beauchamp - 618	2- J. Labrecque - 234
B) 1- C. Gravel - 553	B) 1- C. Gravel - 205
2- M. Ranger - 530	2- J. Lacoste - 203
C) 1- M. Saladzius - 541	C) 1- M. Saladzius - 208
2- T. Turgeon - 523	2- T. Turgeon - 207

A

1- J. Labrecque	11416 - 96 = 172.9
2- S. Labrecque	16026 - 96 = 166.9
3- A. Mélançon	16014 - 96 = 166.8
4- R. Beauchamp	15629 - 96 = 162.8
5- G. Gravel	15233 - 96 = 158.6

B

1- R. Guérard	3090 - 21 = 147.1
2- C. Gravel	13651 - 96 = 142.1
3- J. Lacoste	10161 - 72 = 141.1
4- F. Lambert	13456 - 96 = 140.1



On voit ici l'équipe "Punk", championne de la saison aux quilles. M. Robert Beauchamp présente le trophée à J.-G. Richard, Mario Gravelle, Aimé Mélançon et à Mme Morin.

C

1- M. Saladzius	13675 - 91 = 150.2
2- T. Turgeon	13804 - 96 = 143.7
3- M. Morin	11155 - 83 = 134.39



Nous voyons ici les membres de l'équipe de hockey cosom "Canadien", championne de la saison et des éliminatoires.



Voici une vue d'ensemble des joueurs des différentes disciplines sportives du C.L.S.M., lors du souper offert en leur honneur par le Centre.

STATISTIQUES DE LA LIGUE DES DARDS DU C.L.S.M.

Par Suzanne TRUDEL, Sec.

ÉQUIPES		P.J.	G	P	B.B.	
1	C. Francisco	Lion	90	62	28	11
2	R. Poirat	Mouche	90	55	35	8
3	J.-P. Delamarre	Dards	90	47	43	4
4	R. Guérard	Elephant	90	45	45	5
5	J.-P. Turgeon	Moose	90	45	45	3
6	L. Réhel	Abeille	90	42	48	3
7	Colombe Smith	Chat	90	38	52	2
8	Lucien Bérubé	Souris	90	26	64	1

COMPTEURS						
HOMMES	P.J.	G.T.	MOY.	O.D.	P.F.	
1	C. Francisco	270	11651	43.15	39	34
2	R. Guérard	153	6492	42.43	18	24
3	M. Baribeau	270	10634	39.38	27	14
4	J.-P. Turgeon	270	10632	39.37	36	26
5	F. Houle	270	10118	37.47	39	19



On voit ici l'équipe "Lions", championne de la saison aux dards. De gauche à droite: Maurice Baribeau, S. Trudel, et C. Francisco, recevant leur trophée des mains de Raymond Richer.

FEMMES		P.J.	G.T.	MOY.	O.D.	P.F.
1	Colombe Smith	261	10150	38.88	24	16
2	Carmen Smith	270	10245	37.94	36	9
3	S. Trudel	234	8859	37.85	24	14
4	S. Rhéaume	270	10020	37.00	47	20
5	A. Laurin	270	9772	36.19	24	10

LE PLUS HAUT TRIPLE

HOMMES			FEMMES		
1	F. Houle	255	1	L. Sauvé	240
2	C. Francisco	254	2	Y. Verdon	231
3	M. Baribeau	253	3	E. Lefebvre	218

LE PLUS HAUT SIMPLE

HOMMES			FEMMES		
1	R. Guérard	164	1	S. Rhéaume et B. Gratton	127
2	F. Houle	132	2	Y. Verdon	118
3	R. Richer	130	3	A. Laurin et L. Rehel	117



Voici l'équipe de dards championne des éliminatoires. De gauche à droite: André Rochette, G. Lamoureux et Jean-Paul Delamarre. Le trophée leur a été présenté par le président de la ligue des dards, M. Raymond Richer.

STATISTIQUES DE LA LIGUE DE SACS DE SABLE DU C.L.S.M.

Par Yolande HAMMOND, Sec.

No.	Équipes	P.J.	Total Pts.	P.D.	Moyenne
1	Birk's	30	746708	60	12445
2	Agropur	30	724252	60	12070
3	Expo	30	720568	60	12009
4	Lion	30	683691	60	11394
5	Montréal	30	679003	60	11316
6	Bonnex	30	674774	60	11246
7	Hockey	30	664236	60	11070
8	Golf	30	660055	60	11000

HOMMES

No.	Noms	Équipes	P.J.	P.J. 300	200	250	Total Pts.	Moyenne	
1	G. Lepage	Montréal	27	60	4	464	23	206640	3444
2	P. Martin	Birk's	30	60	25	412	35	205750	3429
3	R. Brisebois	Agropur	29	60	17	434	46	203634	3393
4	R. Gagnon	Expo	29	60	49	347	37	202310	3371
5	A. Lebel	Hockey	30	60	229	247	52	199430	3323

FEMMES

No.	Noms	Équipe	P.J.	P.J. 300	200	250	Total Pts.	Moyenne	
1	L. Turgeon	Hockey	30	60	0	524	48	210180	3503
2	M. Langevin	Lion	29	60	3	426	45	186140	3102
3	D. Rancourt	Birk's	30	60	45	312	45	180800	3013
4	M. Delamarre	Agropur	29	60	22	342	47	177410	2956
5	T. Colette	Expo	29	60	66	254	44	169498	2824

Le plus haut double

No.	Hommes	Total	Femmes	Total
1	G. Lepage	9120	M. Langevin	8450
2	A. Lebel	8890	D. Rancourt	8350

Le plus haut simple

No.	Hommes	Total	Femmes	Total
1	L. Bérubé	5010	M. Langevin	4550
2	P. Martin	4810	T. Turgeon	4540

Le plus haut de 10 sacs

No.	Hommes	Total	Femmes	Total
1	A. Lebel	1790	T. Colette	1500
2	F. Lambert	1730	D. Rancourt	1480



On voit ici l'équipe "Birk's", championne de la saison et des éliminatoires aux sacs de sable. M. Jacques Hammond lui présente la coupe du président et le trophée de la saison.



Les quatre comités organisateurs des sports du C.L.S.M., en fête.



D'un téléscripteur à l'autre



Le contrôle de l'environnement



Par Michel BRIÈRE

Il existe sur le marché plusieurs types de contrôles de l'environnement (senseurs acoustiques servant à détecter et à transformer les signaux sonores de la porte, du téléphone, les cris du bébé, des détecteurs de fumée, etc... en signaux lumineux). La plupart fonctionnent en émettant une fréquence (onde-radio) qui est retransmise par le circuit électrique de la maison. D'une marque à une autre la qualité technique des appareils change.

Il n'y a aucune marque qui soit sans défaut de fonctionnement. Aucune compagnie qui fabrique les appareils de contrôle de l'environnement ne pourrait vous garantir que ses appareils émettent des signaux fidèles à 100%.

Quelle est la nature de ces défauts?

Les signaux ou ondes-radio voyagent à travers le circuit électrique de votre maison, habituellement à une fréquence de 100 KHZ. Il se peut que certains appareils comme un poêle ou les chauffeuses électriques de la maison, affectent les appareils de contrôle de l'environnement. Soit en absorbant quelques ondes-radio qui deviennent de faux-clignotements lumineux ou en bloquant complètement les signaux.

Le même problème peut aussi arriver si vous avez un gradateur d'éclairage (dimmer), alors il faut le baisser au plus bas ou l'enlever car le gradateur peut générer de mauvaises fréquences électriques et causer des interférences ou même bloquer les ondes-radio.

Si quelqu'un utilise une balayeuse, un équipement motorisé, un vieux frigidaire, un séchoir à cheveux, des néons fluorescents bruyants, un vieux sélecteur des canaux de la TV, ceux-ci peuvent créer de l'interférence aux signaux lumineux de votre contrôle de l'environnement.

Il y a aussi la compatibilité des différentes marques!

Il serait préférable, pour vous éviter des ennuis, de choisir tous les appareils de votre contrôle de l'environnement dans la même marque. Puisque si vous achetez une sonnette de porte d'une marque et la sonnerie de téléphone d'une autre marque, sûrement que ces appareils ne seront pas compatibles parce que certaines compagnies choisissent des fréquences radio différentes qui empêchent les appareils de fonctionner entre eux.

Le choix?

Ce qu'il faut que vous jugiez, ce n'est pas tant la beauté esthétique de votre contrôle que son efficacité. Consultez vos amis qui possèdent ce genre d'équipement. Au Québec, comparativement aux États-Unis, nous avons un choix limité de marques de contrôle de l'environnement, soit les modèles PHONE-TTY, PCI, Sonic Alert, Watchman et tout dernièrement, arrivait sur le marché, une montre vibratoire (fonctionnant avec des piles) le Silent Page, qui pourrait être fort utile pour les personnes sourdes ayant des problèmes visuels.

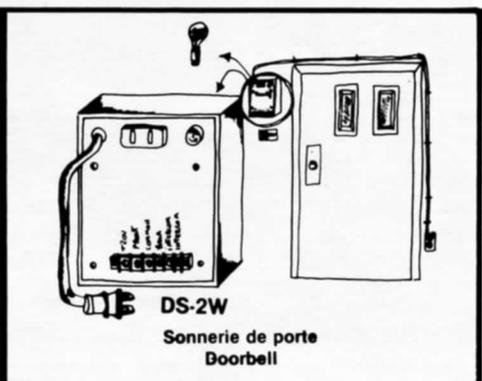
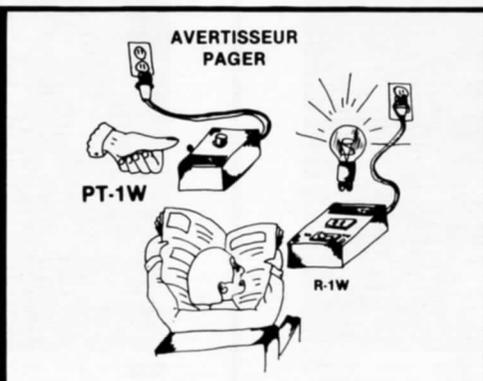
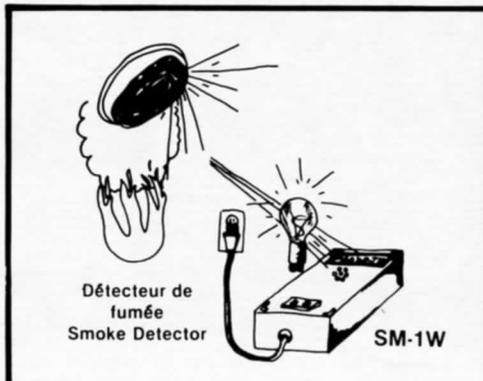
À ce sujet, la compagnie PHONE-TTY Inc. est un pionnier dans le domaine des équipements spécialisés à l'intention des sourds-aveugles. Aussi son modèle de contrôle de l'environnement a été souvent plagié par ses concurrents. Ce qui revient à dire que la compagnie PHONE-TTY Inc. a grandement influencé l'évolution technique de ces genres d'appareils.

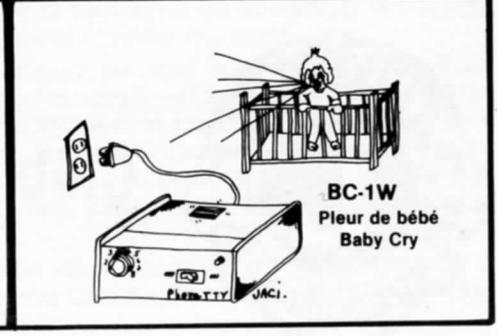
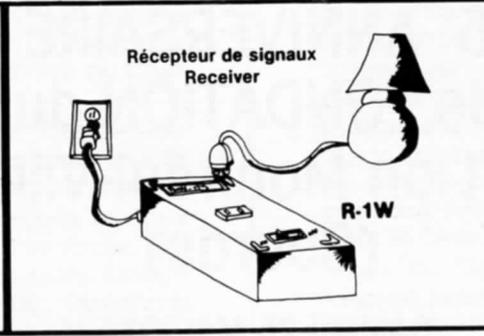
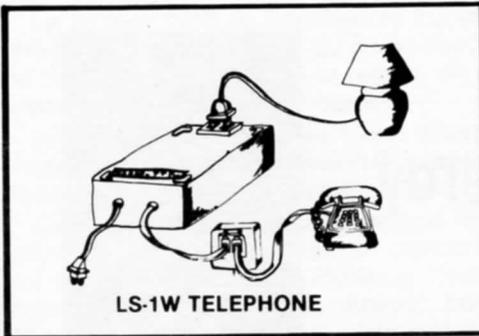
Voici les appareils qui composent habituellement le contrôle de l'environnement:

- La sonnette de porte
- La sonnerie du téléphone
- Le détecteur de fumée
- Les récepteurs de signaux
- Le signaleur des cris du bébé
- L'avertisseur

Comment les installer?

Tous ces appareils doivent être branchés au circuit électrique de la maison par les prises électriques. Avant d'installer vos appareils, lisez attentivement les instructions. Chacun de ces appareils est conçu pour vous permettre le plus d'auto-





nomie possible. Ils doivent être faciles d'installation et surtout fiables. Chacun des appareils devrait émettre un signal lumineux différent, vous permettant de savoir instantanément si c'est votre porte, votre téléphone, votre détecteur de fumée, etc... qui sonne.

»»» COMMUNICATIONS-ÉCLAIRS «««

Au dernier article, je n'avais pas l'adresse et le numéro de téléphone de Québec Téléphone pour ceux et celles qui voulaient obtenir une réduction sur le tarif des appels interurbains. Vous devez avoir un télécriteur et être handicapé auditif en plus d'être abonné de Québec-Téléphone:

Centre de référence pour les personnes handicapées
C.P. 2070 - Dept. 2260
Rimouski (Québec)
G5L 7E4
Tél.: (418) 724-2441

Lorsque vous attendez des nouvelles de votre plan de services et que vous déménagez, veuillez communiquer avec

l'OPHQ et votre compagnie qui vous a vendu vos appareils. Donnez votre changement d'adresse et aussi une référence où vous contacter (ex.: parent, ami):

Contactez le bureau de votre région.

»»» COURRIER DU LECTEUR «««

Je profite de l'occasion, puisque je n'ai pas reçu de courrier, pour vous souhaiter de bonnes vacances; et surtout un très bel été. Pour vos questions, envoyez-les à l'adresse ci-dessous. Nous nous reverrons à l'automne.

D'un télécriteur à l'autre
a/s Michel Brière
Les Services ATS-Sourd Inc.
C.P. 40
Montréal (Québec)
H2V 4M7

Remerciements à Jacinthe Meunier pour la qualité de ses dessins.



La Fondation des sourds du Québec

par Arthur LEBLANC

Le 20 juin dernier, c'était jour de fête pour la Fondation des sourds du Québec, au complexe Desjardins de Montréal, puisqu'on procédait au fameux tirage de la rutilante Mercedes-Benz, le spectaculaire enjeu de la campagne de financement de l'organisme. L'heureux gagnant est M. Camille Têtu, un pharmacien de Sainte-Foy, en banlieue de Québec. Le tirage s'est déroulé sous la surveillance de la firme Samson Bélair. Selon le président de la FSQ, M. Gaston Forgues, cette campagne de financement s'est avérée un grand succès financier. A cette occasion, lors du spectacle précédant le tirage, Marthe Maheu, sourde de Charlesbourg, a interprété, en langage gestuel, magnifiquement la chanson que nous reproduisons ci-dessous, au grand ébahissement des spectateurs présents qui étaient nombreux à l'heure du lundi du midi.



Marthe Maheu

CHANSON-THÈME

« Quand on est sourd »

1. On est un peu plus seul
Quand on est sourd
Et qu'on se sent bien loin
De ceux qui nous entourent
2. On est un peu plus triste
Quand on est sourd
Et que des gens nous évitent
Le long de leur parcours
3. On a un peu plus mal
Quand on est sourd
Et que l'on rit parfois
Au son de notre voix
4. On a plus de regrets
Quand on est sourd

- Et qu'on n'entend, non jamais
Les mots qui parlent d'amour
5. Et si nos mains souvent
S'animent dans le vent
Voyez-les en vous disant
Que c'est notre soleil levant
- Nos jours s'en vont silencieux
Et pour vivre plus heureux
On se fabrique dans la tête
Tout plein de rêves et de fêtes

Refrain:

Nous ressentons au fond du coeur
Beaucoup d'espoir, de douceur
Et dans nos yeux, on voit surtout
Combien on a besoin de vous



5^E ANNIVERSAIRE de FONDATION du Club Lion Montréal-Villeray (Sourds)

SAMEDI 25 MAI 1985
Polyvalente Lucien Pagé



Texte: Jean-Guy Beaulieu

Collaboration spéciale: Luc MICHAUD

Photographe: Christian JODOIN



Un toast est porté au président-sortant du club Lion, M. Roland Major, au vice-gouverneur de la région 12, Lion Marcel Tessier, et au président international.



Une vue du buffet froid qui fut servi à l'occasion du 5e anniversaire du club Lion Montréal-Villeray (Sourds).



Les membres fondateurs de notre club Lion, de gauche à droite: MM. Luc Michaud, Azarie Vézina et Pierre LeSiège, et M. Jean-Guy Beaulieu, membre depuis deux ans.



Le président du club Lion, M. Roland Major, entouré de sa famille.



Quelques-uns des convives lors du 5e anniversaire de notre club Lion.



Les deux ex-présidents du club Lion Montréal-Villeray (Sourds): MM. Maurice Livernois, accompagné de son épouse, et André Leboeuf.

Club Lions (suite)

Le 25 mai 1985, la Polyvalente Lucien-Pagé était le théâtre d'un événement qu'on se devait de souligner: le 5ème anniversaire de la remise de charte du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds).

Le vice-gouverneur des Lions (District A-8), le Lion Jean-Marcel Tessier, présidait la soirée, placée sous le thème de la joie, de l'amitié et de la communication.

Cent vingt convives ont partagé le repas et deux cents personnes ont fraternisé pendant la soirée, qui fut un succès complet. Plusieurs Clubs Lions étaient représentés: Valleyfield, Anjou, Laval, Duvernay, Mascouche-Terrebonne, Répigny, Montréal-Ahuntsic, St-Hyacinthe, Sorel-Tracy, Anjou-Châteauneuf, St-Hubert, Lachute, etc.

L'animateur de la soirée, Lion Robert Brière, n'a pas manqué de souligner le travail et le dévouement des présidents du Club: les Luc Michaud, André Leboeuf, Maurice Livernois, Daniel Péladeau et Roland Major, président sortant. Tous ont compris et vécu la devise des Lions: "NOUS SERVONS!". Le Lion Roland Aubry, président du Club pour la prochaine année, entend bien continuer dans la voie tracée par ses prédécesseurs.

Dans son allocution, le lion Jean-Marcel Tessier (dont le mandat comme gouverneur du District A-8 débute en juillet 1985) a déclaré que cette fête, où sourds et entendants se cotoyaient, lui avait permis de com-



Le président-sortant du club Lion Montréal-Villeray (Sourds), M. Roland Major, et son épouse.

Hommage à nos présidents

- 80 - 81 Luc Michaud
- 81 - 82 André Leboeuf
- 82 - 83 Maurice Livernois
- 83 - 84 Daniel Péladeau
- 84 - 85 Rolland Major



Le Lion-guide Ronald Lalongé, en compagnie de l'interprète. C'est lui qui conduit le club Lion Montréal-Villeray (Sourds).

prendre un peu le problème de la surdité, et il a promis son appui pour l'année qui vient.

Différents orateurs se sont succédé: l'abbé Paul Leboeuf, le Lion Bernard Rivet, président du Comité de la surdité du District A-8, le Lion Ronald Lalongé, lion-guide du club. Un hommage particulier a été rendu au président Roland Major et à sa fille, Cécile qui, pendant cinq ans, s'est dévouée comme interprète pour le Club.

Lors du tirage d'un appareil vidéo, la chance a favorisé Madame Ginette Péladeau, épouse du Lion Daniel Péladeau.

Pendant la soirée, le président du Club Lions Duvernay, Lion Maurice de Villers, a remis un chèque (400,00 \$) pour l'achat d'un télécriteur (TTY), qui sera donné à une personne entendant, impliquée dans les services à la communauté sourde.

Le trésorier du Club, Lion André Leboeuf, fera parvenir les profits de la soirée (700,00 \$) à la Villa Notre-Dame de Fatima, de Vaudreuil, camp de vacances pour les enfants sourds, une oeuvre que le Club Montréal-Villeray (Sourds) a toujours soutenue.

Pour renseignements supplémentaires:

Jean-Guy Beaulieu, secrétaire
Club Lion Mtl-Villeray (Sourds)
Tél.: voix ou TTY: 772-0988 ou 382-5930



La gagnante du magnéto-cassette, Mme Ginette Péladeau, accompagnée de son mari Daniel et du vice-gouverneur, Lion Marcel Tessier.



L'ex-gouverneur du district A-8 Bernard Rivet, responsable de la fondation du club Lion Montréal-Villeray (Sourds) et président du comité de la surdité du district A-8, et son interprète Cécile Major.



Le président du club Lion Montréal-Villeray (Sourds) pour l'année 1985-1986, M. Roland Aubry, et son épouse.



M. Bernard Rivet, président du comité de la surdité, reçoit des mains du Lion Maurice de Villiers un chèque pour le fonds du comité.

National Fraternal Society of the Deaf

Assurance-vie

G. LABRECQUE
691-4366



G. LEBOEUF
388-7016

Réunion mensuelle le premier vendredi du mois

I.R.D., 3600, rue Berri
Montréal, Qc.

Sortie
métro Sherbrooke

LA FONDATION DU CLUB LION EN 1980



Le 1er conseil d'administration du club Lion Montréal-Villeray (Sourds). De gauche à droite: MM. Michel Turgeon, trésorier, Réjean Brisebois, 1er vice-président, Luc Michaud, président-fondateur, et Marius Latulippe, secrétaire.



Association des Devenus Sourds du Québec

Nous vous informons qu'à la suite de l'assemblée générale annuelle de l'Association des devenus sourds du Québec, les membres présents, après avoir voté, ont élu, pour le terme 1985-1986, les personnes suivantes:

M. Christophe Plante, président
M. Léon Bossé, vice-président
M. Albert English, 1er secrétaire
Mme Francine Hubert, 2e secrétaire
M. Jacques Larouche, trésorier
Mme Denise Joubert, 1ère conseillère
Mme Agathe Lauzon, 2e conseillère



Association des Adultes avec Problèmes Auditifs de Montréal

Association of Hearing-Impaired Adults of Montreal

UN ORGANISME FINANÇÉ PAR
AN AGENCY FINANCED BY



Centraide

UN ORGANISME FINANÇÉ PAR
AN AGENCY FINANCED BY



3600, rue Berri, bureau 228
Montréal, Québec
H2L 4G9

Coordonnatrice: Lysette Lamontagne
Secrétaire permanente: Denise Joubert
Tél.: 284-2581, local 117



Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

7888, rue St-Denis, Montréal, Québec H2R 2E8

LOISIRS — SPORTS — CULTURE

Tél.: (ATS) 271-4317

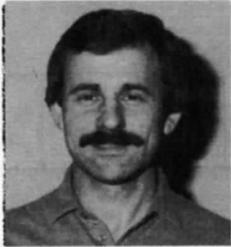
CONSEIL D'ADMINISTRATION C.L.S.M. 1984 — 1985

Président: M. Luc Michaud
Vice-président: M. Guy Hammond
Secrétaire: Mlle Claire Lauzier
Trésorier: M. Fernand Hébert

Directrice de la Culture: Mlle Suzanne Dubreuil
Directeur des Loisirs: M. André Rochette
Directeur des Sports: M. Francis Lambert



30^{ième} Anniversaire de Fondation de l'Association des Sourds de la Mauricie Inc.



Collaboration spéciale:
Luc MICHAUD

Par **Yvon MANTHA**
Directeur de VOIR DIRE

Dans les annales du monde des Sourds, la région trifluvienne regroupant les villes de Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et Shawinigan, a été le théâtre d'un grand événement: la célébration du 30e anniversaire de fondation de l'Association des Sourds de la Mauricie Inc., la doyenne des associations de sourds de la province de Québec, après Montréal.

À la demande du secrétaire de cette association, j'accepte de grand coeur, malgré de nombreuses occupations personnelles, de rédiger ce mini-reportage sur cet événement. En visitant à tous les ans de nombreuses associations qui célèbrent leurs anniversaires, je remarque que ce genre de gala se tient toujours dans le faste et le luxe des grands hôtels, selon aussi le sens d'initiative de l'organisation. Cette fois-ci, c'était au complexe hôtelier Le Sapineau que les sourds se sont donnés rendez-vous.

Au nom de la revue VOIR DIRE et aussi en mon nom personnel, je tiens à féliciter cette association pour le succès qu'elle a connu au cours de ces 30 ans, et nos souhaits de longue vie l'accompagnent.



La nouvelle Reine de l'association des Sourds de la Mauricie, Reine Houle est toute heureuse de recevoir les honneurs, entourée de Rita Marchand, 2e duchesse; Marie-Josée Lefebvre, 4e duchesse; Ruth Rivard, 3e duchesse et Christiane St-Pierre, Reine 1984.

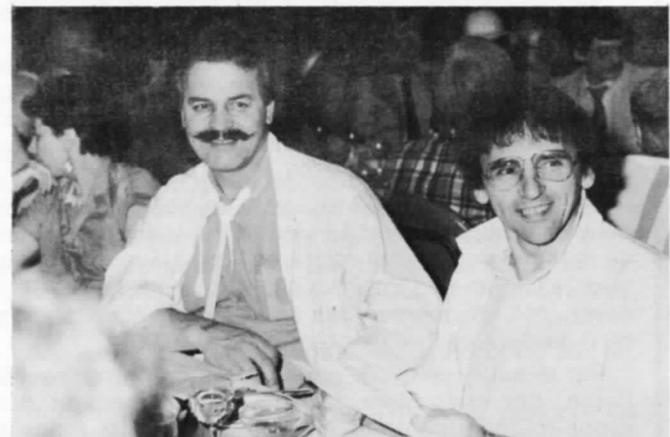
- **DATE:** Samedi, le 18 mai 1985
- **ENDROIT:** Complexe Hôtelier Le Sapineau
Salon Elphège Deshaie
217 rue Thibeau
Cap-de-la-Madeleine, Qué.
- **ASSISTANCE:** 246 personnes

Photographe:

Christian JODOIN



Claire Mélançon, présidente du Club Abbé de l'Épée Inc. nous démontre une fois de plus son fidèle patriotisme par le chant gestuel de "O Canada".



Monsieur ATS-Sourds, Jacques Boudreault et son inséparable ami de longue date André "boxeur" Bélanger étaient aussi de la fête. Mais pas question de discuter d'affaires...



M. et Mme Richard Gingras, actuel trésorier de l'ASM.



M. et Mme Jean-Marie Robitaille, actuel secrétaire de l'ASM.



M. et Mme Benoit Mercier, président et maître de cérémonie du 30^e anniversaire de l'ASM.



Mlle Céline Lefebvre, interprète pour cette



Le président du CLSM reçoit une plaque des mains de M. Maurice Baribeau et de Mlle Suzanne Rivard pour les services rendus à l'Association des Sourds de la Mauricie pour le développement des loisirs.



Richard Gingras reçoit une plaque commémorative des mains de François Gauthier et de Luc Michaud pour les 25 ans de services rendu à cette association.

HISTORIQUE DE L'Association des Sourds de la Mauricie, Inc.

Par Richard GINGRAS

Le but de cet article est de vous présenter les débuts et l'histoire de notre association, et il me fait plaisir de vous présenter les points importants qui ont jalonné notre histoire.

En 1955, lors de la fondation de notre association, celle-ci avait pour nom "Le Centre des loisirs des sourds de la Mauricie", ce qui était très long à dire. C'est pourquoi le Centre des loisirs a changé de nom en 1967, en devenant l'Association des sourds de la Mauricie, nom qu'il gardera encore longtemps.

Par la suite, en 1969, nous avons élu notre première Reine, qui était Mme Jacqueline Baribeau, et nous avons toujours continué ensuite à élire notre Reine annuelle de l'A.S.M.

1975 fut l'année où nous nous sommes affiliés à l'Association mauricienne des loisirs pour handicapés.

1955

Présidents qui se sont succédés à la fondation de l'Association des Sourds de la Mauricie



Richard Gingras
1955 1973
1965 1976
1966 1977
1967 1978
1970 1981
1972



Jean-Marie Lamy
1956



Hervé Germain
1960
1974
1975



Philippe Paquin
1964

l'honneur ●



re,
tte soirée.



François Gauthier,
actuel président de l'ASM.



Luc Michaud, président du CLSM, invité d'honneur, accompagné de Mlle Martine Vachon.



Mlle Suzanne Rivard, responsable de la publicité et **M. Fernand Hébert,** aide-publiciste font partie du comité d'organisation du 30e anniversaire.



Le sourire est de rigueur comme en témoigne **M. Jocelyn Lambert,** président de l'ASV accompagné de son épouse.

Conseil 1985

François Gauthier, président
Georges Mills, vice-président
Jean-Marie Robitaille, secrétaire
Richard Gingras, trésorier
Réjeanne Janvier, directrice

Activités Prochaines

17 août 1985	Épluchette de blé d'Inde
Septembre 1985	Assemblée générale - Élection des officiers
19 octobre 1985	Soirée des pommes
16 novembre 1985	Soirée des oranges
7 décembre	Souper de Noël

sont succédés depuis
l'Association des
de la Mauricie

1985



Paul-Émile Grenier
1958
1959
1961
1962
1963



Georges mills
1957
1982



Maurice Baribeau
1968
1969
1971



François Gauthier
1979
1980
1983
1984
1985

En 1976, notre association franchit une autre étape importante, en s'incorporant légalement auprès du gouvernement. Depuis cette incorporation, notre association se nomme l'Association des sourds de la Mauricie INC.

Nous avons célébré notre dixième anniversaire d'existence sous notre appellation actuelle en 1977, à l'hôtel Le Baron, à Trois-Rivières, et notre vingt-cinquième anniversaire de fondation en 1980, au Sapin Bleu, du Cap-de-la-Madeleine, et ces fêtes remportèrent un véritable succès.

Depuis septembre 1984, plusieurs de nos membres s'en donnent à coeur joie en jouant au curling ou aux sacs de sable et, depuis décembre 1984, l'A.S.M. loue un local qui a pour nom "secrétariat de l'Association des sourds de la Mauricie, Inc.". Ce local est situé dans l'édifice des Handicapés adultes de la Mauricie, au numéro civique 1322, rue Ste-Julie, Trois-Rivières, G9A 1Y6.

Enfin, le 18 mai 1985, nous aurons fêté notre 30e anniversaire de fondation.

Pour terminer, laissez-moi vous dire que, pendant les 26 années que j'ai passées comme membre du Conseil exécutif de l'A.S.M., je n'ai point compté mes heures de travail, mais j'ai mis tout mon amour à travailler pour l'A.S.M., qui me tient à coeur.

Fondation de l'Institution des sourds de Montréal

Animé par le désir de poursuivre auprès des personnes sourdes le travail amorcé il y a 40 ans par divers organismes, le conseil d'administration de l'Institution des Sourds de Montréal a demandé et obtenu du gouvernement du Québec de se transformer en FONDATION. C'est ainsi que le 30 août 1984 est créée une nouvelle corporation sous la dénomination sociale:

FONDATION DE L'INSTITUTION
DES SOURDS DE MONTRÉAL

OBJECTIFS:

Les lettres patentes de la FONDATION précisent ses objectifs. Entre autres:

- étudier, promouvoir, protéger et développer de toutes manières les intérêts culturels et sociaux des personnes déficientes auditives,
- promouvoir, aider, réaliser et subventionner toute forme de recherche reliée à la déficience auditive,
- promouvoir les services, la culture et les loisirs du "monde des sourds",
- acquérir, administrer et distribuer des fonds en vue de réaliser ses objectifs,
- etc.

ACTIVITÉS:

Au cours des premières séances du conseil, les administrateurs provisoires ont adopté les différents règlements de la FONDATION. Ils ont aussi décidé:

- de recruter des membres, d'où:
 - une pré-campagne de recrutement de membres jusqu'à l'été 1985,
 - une campagne intensive de recrutement de nouveaux membres au début de l'automne prochain.
- de préparer pour un avenir prochain une campagne de financement:

À ces activités il faut ajouter celle de la participation financière de la FONDATION au prochain sommet sur la déficience auditive.

ADHÉSION:

Pour devenir membre de la FONDATION vous n'avez qu'à remplir le coupon suivant:

FONDATION DE L'INSTITUTION DES SOURDS DE
MONTRÉAL
3600, rue BERRI
MONTRÉAL, Qc H2L 4G9

Je désire devenir membre de la FONDATION et je vous indique mes disponibilités:

- présence à la réunion annuelle
- présence à d'autres réunions
- membre actif dans un comité

Signature: _____

Date: _____

(écrire en lettres moulées)

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

N.B. COTISATION INITIALE: deux dollars (\$2.00).



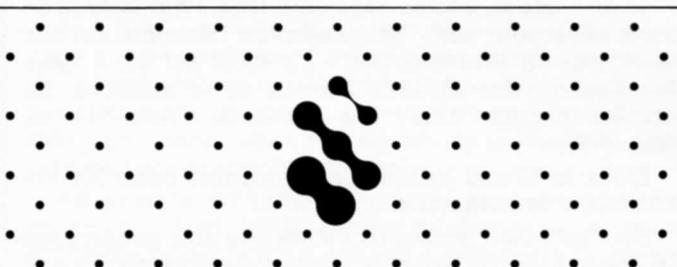
Association des Sourds de Beauce Inc.

10955, 2e Avenue, St-Georges Est, Beauce (Québec) G5Y 1V9

(418) 229-1224 (ATME)

Gilles Fortin, président
Michel Thibaudeau, vice-président
Carmen Champion, secrétaire
Yvon Veilleux, trésorier

Cyrille Maheux, directeur
Alain Gauthier, directeur
Ghislain Boucher, directeur
Linda Quirion, personne ressource



Ateliers des Sourds
85, rue de Castelnau ouest
Montréal, QC H2R 2W3
(514) 279-4571 (Voix et ATME)

Lithographie
Photocomposition
Reliure

Association du Québec pour Enfants avec Problèmes Auditifs

**AO
SEPA**

3700 Berri, Suite 486
Montréal, Qué. H2L 4G9
514-842-8706

Nous publions la revue ENTENDRE

Festival Provincial des Arts



Polyvalente La Samare
1159 rue St-Jean
Plessisville, Qué. G6L 1E1



Par **Guy LEBOEUF**
Directeur culturel, S.C.Q.S.



Samedi le 26 octobre 1985

HORAIRE DU PROGRAMME

samedi le 26 octobre 1985

9.30 a.m. - 12.00 p.m.	atelier*
13.00 - 17.30 p.m.	exposition
18.00 - 19.00 p.m.	souper
19.30	spectacles en compétition Mlle Sourde du Québec

* avis - atelier

9.30 - 10.15 a.m.	Culture des Sourds
10.30 a.m. - 12.00 p.m.	Technologie pour les sourds

BILLETS:

atelier 5.00\$	Exposition d'artisanat 3.00\$
souper 7.00\$	Mlle Sourde du Québec 5.00\$

Prix spécial: 18.00\$ en tout

Au nom de la Société culturelle québécoise des sourds, dont je suis le directeur provincial, je désire célébrer cette année le 10^e anniversaire de notre association. De plus, nous organisons cette année notre sixième concours culturel bi-annuel, lequel nous permettra de sélectionner nos meilleures productions culturelles afin de dignement représenter le Québec au concours culturel national de la Société culturelle canadienne des sourds, qui aura lieu à Montréal, du 9 au 12 juillet 1986.

Le sixième concours culturel provincial bi-annuel de la S.C.Q.S. aura lieu le 26 octobre 1985, à la polyvalente La Samare, 1159, rue St-Jean, à Plessisville. Cet événement très important inclura à son programme le Gala Mlle Sourde du Québec. Cette année encore, nous demandons à chaque association et école des sourds de choisir une jeune femme dont l'âge varie entre 18 et 28 ans pour représenter son association ou son école dans cette compétition de Mlle Sourde du Québec. Par exemple, votre association s'appelle _____. Alors votre "Reine" s'appellera "Mlle _____". Ainsi, nous aurons plusieurs participantes au concours Mlle Sourde du Québec. Nous enverrons deux gagnantes: Mlle Sourde du Québec et sa première duchesse, au Festival des Arts de la Société culturelle canadienne des sourds, à Montréal, et nous, la Société culturelle québécoise des sourds, paierons leurs dépenses.

J'inclus avec cette lettre les exigences et les formulaires d'inscription pour la "Reine" de votre association. La date limite pour m'informer de qui sera votre représentante est le 15 octobre 1985.

Deux dépenses seulement sont demandées à votre association pour votre représentante: une bannière d'épaulé qui devrait coûter entre dix et quinze dollars (10,00\$ à 15,00\$), et aussi dix dollars (10,00\$) pour payer son inscription au concours Mlle Sourde du Québec. Aussi, pour finir, vous devez m'envoyer une photographie noir-et-blanc au fini glacé de votre "Reine", un audiogramme (test d'audition) pour savoir combien profondément elle est sourde et trois lettres de référence, le tout avant le 15 octobre 1985.

En attendant d'avoir de bonnes nouvelles de votre association ou école, je suis toujours disponible pour répondre à vos questions. Ne vous gênez pas pour communiquer avec moi.

Culturellement vôtre,

Chacun de vous peut participer à ce concours en présentant des pièces d'art ou d'artisanat, c'est-à-dire de broderie, peinture, photographie, crochet, etc... Pour participer à la compétition provinciale, ces pièces doivent être faites depuis moins de deux ans.

Il y aura des prix pour les trois premiers de chaque catégorie.

Il faudra apporter vos travaux à la polyvalente La Samare de 19.00 h. à 22.00 h., le 25 octobre 1985. Pour la région de Montréal, voir Suzanne ou Guy, pour la région de Québec, voir Monique Boudreault pour information.

Tous ceux qui désirent présenter des spectacles de mime ou des pièces de théâtre devront s'inscrire avant le 15 octobre ainsi que toutes celles qui veulent participer au concours "Mlle Sourde de Montréal et celle du Québec".

Les trois premiers gagnants de chaque catégorie pourront participer aux compétitions nationales de juillet 1986 à Montréal.

Les participants devront payer 3.00\$ pour chaque catégorie de travaux. Les étudiants et les personnes de l'âge d'or ne paieront que 1.00\$ sur présentation de leur carte.

Le voyage aller-retour pour Plessisville par autobus coûte 15.00\$ par personne, s'il y a plus de 30 personnes. Si moins de 30 personnes le coût sera augmenté. L'autobus partira du métro Crémazie à 7.30 a.m. Réservation avant le 15 octobre 1985; s'adresser à Guy ou à Suzanne ou à André.

Il y aura un souper à la polyvalente La Samare, Plessisville à 18.00 h. le 26 octobre 1985 pour 7.00\$ par personne, réservation avant le 15 octobre 1985. Il y a des prix spéciaux pour l'atelier, l'exposition d'artisanat, le souper et les spectacles qui coûtent 18.00\$ en tout.

INFORMATION

Monique Boudreault 2135 Boul. St-Cyrille O. Sillery, Québec G1T 1A3	Guy Leboeuf C.P. 351, Succ. "A" Montréal, Qc H3C 2T1
--	---

Suzanne Dubreuil 7888 rue St-Denis Montréal, Qc H2R 2E8	André Chevalier C.P. 351, Succ. "A" Montréal, Qc H3C 2T1
--	---

Quelques informations sur la campagne annuelle de la Société Canadienne de l'Ouïe



Par Robert FORGUES

Cette année, à l'occasion de mai, mois de l'ouïe, la Société canadienne de l'ouïe, mieux connue sous son sigle anglophone de C.H.S., a préparé et diffusé une pochette d'information sur la déficience auditive, dont le contenu varié aborde d'une manière professionnelle et complète tous les aspects de la déficience auditive.

Cette pochette comprend d'abord une carte de matière plastique blanche et bleue portant l'inscription "COMMUNICARD", et sur laquelle figure également le symbole international de la déficience auditive avec, au dos, de brefs conseils destinés à ceux qui doivent communiquer avec des personnes sourdes ou malentendantes. Il suffit à la personne sourde de présenter cette carte pour faire savoir son problème de communication, ainsi que les moyens de communication qui sont à sa disposition. De plus, cette carte est particulièrement utile comme moyen d'identification dans les endroits publics et les salles de spectacles où le symbole international de la déficience auditive est affiché, afin que les personnes la présentant obtiennent les services spéciaux ou les rabais auxquels elles ont droit.

Dans la pochette de la S.C.O., le symbole international de la déficience auditive est également utilisé sous forme d'auto-collant et de carte pliante de comptoir, à l'intention des commerces ou services publics désireux de bien servir leurs clients sourds ou déficients auditifs. Malheureusement, ces deux articles, la carte "COMMUNICARD" et la carte pliante de comptoir, ne sont disponibles qu'en anglais.

Mais cette pochette contient surtout une brochure (en français) intitulée "La déficience auditive, questions et réponses.", qui traite de façon claire, concise et complète, de tous les aspects de cette déficience.

Enfin, elle contient aussi de nombreuses suggestions pour ceux qui désirent souligner de façon spéciale le mois de l'ouïe dans leur communauté. Entre autres:

- des mini-cours de langage gestuel ou de lecture labiale,
- des expositions d'ATS, d'ATME, d'appareils de contrôle de l'environnement, de prothèses auditives, avec une distribution de dépliants sur la déficience auditive,
- des cliniques d'évaluation auditive pour les députés, les membres du conseil municipal et scolaire et d'autres personnalités en vue,
- des visites guidées d'industries qui ont des employés sourds,
- de la sensibilisation par lettres, appels téléphoniques et visites d'édifices publics pour y promouvoir l'accessibilité pour les déficients auditifs,
- la participation à des émissions de télévision et de radio et la publication de communiqués de presse,
- des idées d'activités scolaires sur le thème de la déficience auditive,
- etc.

Bien que le mois de mai soit maintenant passé, cette pochette de la S.C.O. demeure toujours d'actualité et, si elle ne vous a pas été utile cette année, elle pourra vous être très utile l'an prochain. Donc, n'hésitez pas à en demander un exemplaire pour votre association, en écrivant ou téléphonant (en français!) à:

Société canadienne de l'ouïe
271, rue Spadina
Toronto, Ontario
M5R 2V3
Tél.: (416) - 964-2066 (ATS)
(416) - 964-9595 (Voix)



LE SYMBOLE INTERNATIONAL DE L'ACCESSIBILITÉ AUX LIEUX PUBLICS POUR LES SOURDS ET MALENTENDANTS

La Société canadienne de l'ouïe encourage l'utilisation de ce symbole pour identifier les endroits accessibles aux sourds et malentendants, pas ces personnes elles-mêmes.

La surdit  est un handicap qui se manifeste au plan de la communication. Le symbole choisi sert donc surtout à identifier les lieux publics (aéroports, bureaux d'information, compagnie des téléphones, etc.) qui sont accessibles aux sourds et malentendants de ce point de vue.

OU CE SYMBOLE EST-IL UTILISÉ? Partout dans le monde! À l'aéroport de Heathrow, en Angleterre, il iden-

tifie la section de la salle d'attente qui est équipée d'une boucle magnétique.

À Broadway, à New York, il identifie les salles de spectacle équipées d'un système à infra-rouges (il y en a beaucoup).

À Hollywood, en Californie, dans un complexe sportif, il identifie un groupe de sièges entourés d'une boucle magnétique.

En Australie, le symbole est reproduit sur des cartes en plastique dans le but de sensibiliser les gens au problème de la déficience auditive et de faciliter la commu-

nication entre tous. Et en Grande-Bretagne, il y a maintenant plus d'un million de personnes qui portent une telle carte en plastique.

Dans les gares londoniennes, le symbole apparaît sur les tableaux d'affichage où les changements d'horaire

CE SYMBOLE SERT À IDENTIFIER:

1. *Les postes de téléphone* munis d'un amplificateur et compatibles avec une prothèse auditive.
2. *Les lieux publics équipés en ATS* (appareils de télécommunication pour les sourds): téléscripteurs ou appareils portatifs compatibles avec un téléphone ordinaire.
3. Dans un annuaire téléphonique, *les numéros spéciaux pour téléscripteurs*.
4. *Les interprètes* spécialisés ou non en langage gestuel.
5. *Les films*, cassettes vidéo ou programmes de télévision sous-titrés.
6. Les lieux publics équipés de *dispositifs d'amplification ou de transmission des sons* par MA, MF, IR ou boucle magnétique.
7. *Les bâtiments équipés d'avertisseurs lumineux* qui clignotent en cas d'alerte.

sont indiqués à l'intention des personnes atteintes d'une déficience auditive.

Dans de nombreux pays, il identifie les appareils téléphoniques qui sont munis d'un amplificateur et compatibles avec les prothèses auditives.

8. *Les organismes*, bureaux ou associations qui s'occupent de la déficience auditive.
9. *Les clubs*, centres culturels ou sportifs dirigés par des sourds ou encore les activités organisées à l'intention des sourds.
10. Sur une feuille de température, *un patient* atteint d'une déficience auditive.
11. *Un portefeuille* appartenant à une personne sourde ou dure d'oreille.
12. Sur le registre d'un hôtel, *les clients* souffrant de troubles de l'audition.
13. *Sur les signaux routiers*, les endroits (écoles, habitations) à proximité desquels peuvent se trouver des enfants sourds.

Nouvelles de



l'Association des Sourds de Victoriaville Inc.

Par **Jocelyn LAMBERT**
Président



REGROUPEMENT DES SOURDS JOUEURS DE BALLON-BALAI DU QUÉBEC

J'invite deux ou trois délégués de chaque association du Québec pour leur expliquer quelques choses sur le ballon-balai, car chaque association doit organiser un tournoi, et il faut se préparer et choisir les dates.

Tous les organismes et personnels sourdes sont intéressés par la question du tournoi provincial de Ballon sur glace pour les sourds.

2e Assemblée générale annuelle '85 - '86 du regroupement des sourds joueurs de ballon sur glace du Québec:

Date: le **15 septembre '85**, à une (1) heure P.M., à l'hôtel-môtel Le Quatre Saisons, route 20 (Trans-Canadienne), sortie 191, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, P.Q. près de Drummondville.

ANNUELLEMENT GÉNÉRALE ET ÉLECTION

Le 4 mai 1985, l'association des Sourds de Victoriaville Inc. et ses membres actifs et associés ont tenu leur assemblée d'élection au hôtel-môtel Colibri. Pour '85 - '86, j'ai été réélu président, et je vous remercie les membres.

<i>Vice-président:</i>	Benoit Mercier
<i>Secrétaire:</i>	Lucie Nicol
<i>Trésorier:</i>	Denis Berthiaume
<i>Directeur des sports:</i>	Maurice Groleau
<i>Directeur de la publicité:</i>	Jocelyn Lambert
<i>Directrice:</i>	Lise Lambert
<i>Directeur:</i>	Gérald Payette
<i>Directeur:</i>	Claude St-Cyr.



Sommet de la déficience auditive

LA SURDITÉ: UNE RÉALITÉ SILENCIEUSE

31 janvier, 1er et 2 février 1986
au Centre Sheraton de Montréal.

Se connaître en travaillant ensemble

par **Josette Le François, Ph. D.**,
Responsable du comité thématique

Il y a plus d'un an que le Comité directeur a précisé les objectifs du Sommet en déficience auditive; il écrivait ce qui suit:

«Par un travail de collaboration tout au long de la préparation et pendant le Sommet, permettre de créer un rapprochement et des liens plus étroits entre les personnes avec déficience auditive, entre les associations en déficience auditive, entre les personnes sourdes et les personnes entendantes.»

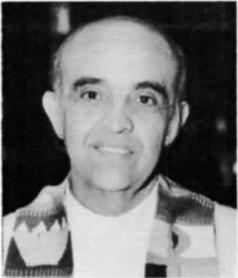
Après plus de 16 mois de coude à coude hebdomadaire, donc après plus d'une cinquantaine de rencontres de travail, je puis vraiment affirmer que les membres actifs du Comité directeur ont avancé dans leur connaissance mutuelle. À travers leurs réflexions, leurs engagements respectifs, chacun qu'il soit malentendant ou entendant a réajusté ses perceptions de l'autre. Dorénavant la lutte pour les droits des sourds concerne autant les sourds de naissance, les devenus-sourds, les demi-sourds, les sourds oraux que les sourds gestuels. Il n'y a plus un sous-groupe qui réclame justice mais un ensemble de groupes affectés de diverses façons dans leur audition qui demandent le respect de leur réalité.

De même chez les intervenants, aucun ne peut dire qu'il maintient le monopole du savoir dans le domaine de la surdité, aucun ne peut se présenter comme plus essentiel que l'autre. Audiologiste, enseignant, orthophoniste, otologiste, bénévole, infirmière, génagogue, administrateur, tous s'enrichissent de leurs expériences variées, auprès de la personne malentendante.

En bref personne ni du côté des personnes sourdes ni du côté des personnes entendantes ne possède le monopole de la vérité, ni la clé de l'intervention. Chacun est aussi important l'un que l'autre. Il s'agit de reconnaître l'unique place de chacun. Ainsi, la traditionnelle lutte de pouvoir fait place à une expérience de solidarité des plus positives. Chacun s'enrichit de la différence des autres, et chacun est fier de ce qu'il est sans nier même fierté à son voisin. •

Pèlerinage annuel des sourds au Cap-de-la-Madeleine

Le 19 mai 1985



Par **Paul LEBOEUF**
Aumônier

Le pèlerinage annuel des sourds au Cap-de-la-Madeleine existe depuis plusieurs années. En 1976, le Père Maurice Hart, c.s.v., me demandait de prendre sa relève pour continuer cet acte de dévotion envers notre Mère du Ciel.

Cette année, le 19 mai dernier, plus de 600 sourds étaient au rendez-vous. Ils venaient de partout et, pour plusieurs, c'était une sortie en famille. J'ai rencontré un couple de Bathurst, N.-B., et un autre de Baie Comeau. Plusieurs venaient de Québec, Sherbrooke, Victoriaville, St-Hyacinthe, Grand-Mère, de la région de Montréal et de la Beauce. Il y en avait même venant du Lac-St-Jean et de Hull. Il n'est pas nécessaire de dire que les sourds de la région de Trois-Rivières étaient très nombreux.



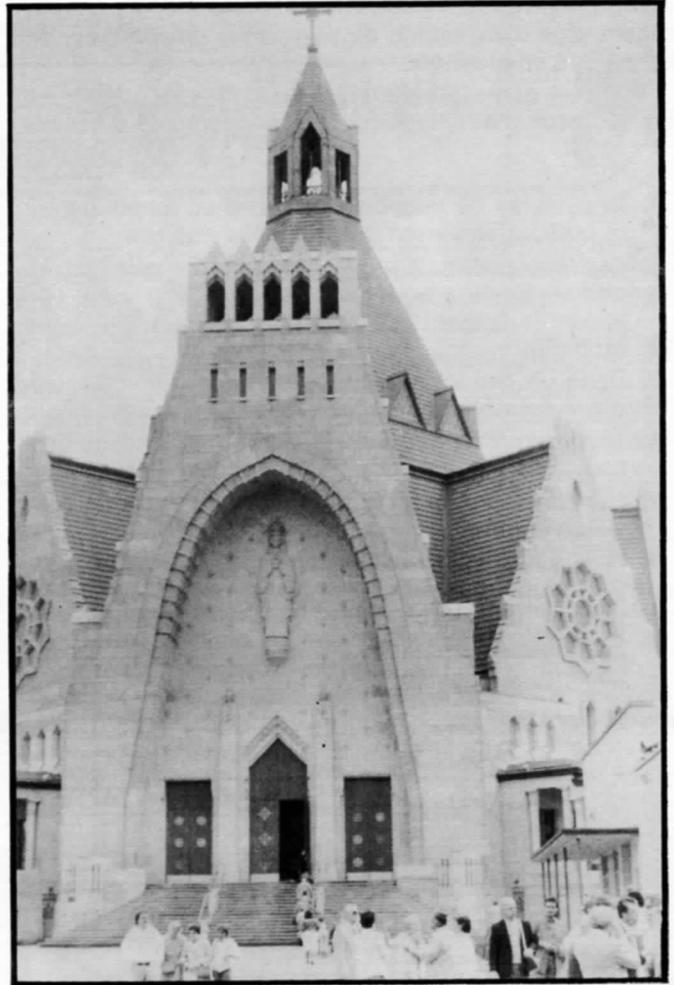
Photographe:
Christian JODOIN

Quatre autobus venaient de Montréal: trois de Cartierville, soit deux du manoir et un de la Résidence Notre-Dame-de-la-Providence, et l'autre était celui de la pastorale des sourds.

Depuis plusieurs années, le petit sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap était devenu trop petit pour accueillir les pèlerins sourds. C'est pourquoi nous assistons maintenant à la messe dans la grande Basilique.



Plus de 600 sourds ont participé au pèlerinage de cette année.



La Basilique et quelques pèlerins sourds.

Les sourds du Québec ont une belle dévotion à leur Mère du Ciel. Plusieurs se font un devoir de venir durant le mois de mai, le mois de Marie, remercier et demander la protection de Maman Marie.

Ce pèlerinage est aussi une belle occasion d'amitié, de revoir des amis qu'on n'a pas vu depuis longtemps. Plusieurs profitent de l'occasion pour acheter des objets de piété: chapelets, médailles, statues, afin que la Vierge Marie les accompagne sur la route et demeure avec eux à la maison.

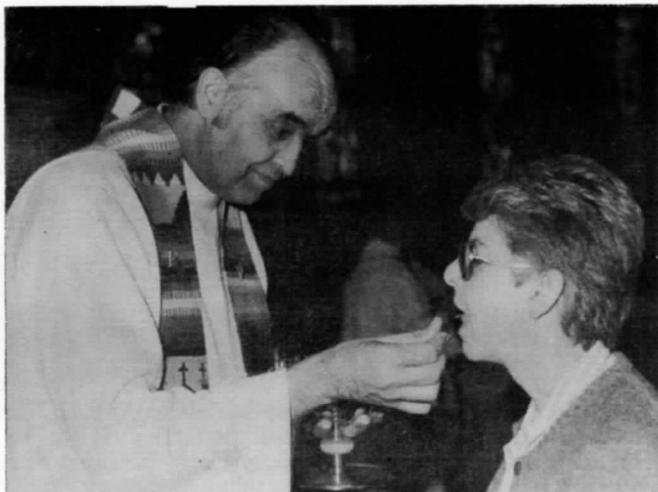
Dans l'après-midi, plusieurs ont participé au Salut du St-Sacrement et à la bénédiction des automobiles. Pour tous, ce fut une journée de grâces, de paix, d'amour et de joie.



La prière et le chant nous élèvent vers Dieu.



Notre-Dame-du-Cap dans son sanctuaire historique.



Le Corps du Christ est un cadeau du Ciel.



Quelques résidentes du Manoir Cartierville.



Le Pont des Chapelets, qui nous rappelle le miracle du pont de glace.

+ O O Décès, naissances, etc.

Par Germaine LANDRY, s.n.d.d.

Naissances et baptêmes

Bruno est né le 27 avril 1985, fils de Serge Bergeron et de Carmelina Truglia. Il a été baptisé le 23 juin 1985.

Vicky est née le 1er mars 1985, fille de Yvon Duval et de Diane Larivière. Elle a été baptisée le 23 juin 1985.

Marie-Andrée est née le 21 mars 1985, et est le deuxième enfant de Claude Lanouette et Andrée Massé. Elle a été baptisée le 2 juin 1985.

Félicitations aux heureux parents!

Mariages

À Ste-Thérèse de Blainville, Line Laforest et Jean-François Richer (entendant), le 18 mai 1985. L'abbé Paul Leboeuf, ptre, présida la cérémonie.

À Terrebonne, Hélène Lévesque et Claude Paquin, le 25 mai 1985. L'abbé Paul Leboeuf, ptre, présida la cérémonie.

À St-Janvier, Diane Gilbert et Gilles Savoie, le 25 mai 1985.

À St-Zacharie de Beauce, Carmen Champion et Gilles Fortin, le 22 juin 1985. L'abbé Paul Leboeuf, ptre, a présidé à la cérémonie.

Félicitations et meilleurs voeux de bonheur!

Décès

À Pointe-Gatineau, est décédé M. Jacques Bélec, le 14 mai 1985, à l'âge de 46 ans. Il laisse dans le deuil son épouse, Lise Lamarche, et sa soeur sourde, Mme Thérèse Bélec-Gagnon.

Au Manoir Cartierville, est décédée Madeleine Moreau, le 23 mai 1985, à l'âge de 88 ans.

M. Charles-Auguste Lagacé est décédé le 30 mai 1985, à l'âge de 65 ans. Il laisse dans le deuil son épouse, Mme Pierrette Roy.

À Montréal, est décédé le père de Mme Manon Delaroché-Ferri, le 15 juin 1985, à l'âge de 74 ans.

Nos sincères condoléances.



Quelques administrateurs de Vidéo-Sourds Inc. De gauche à droite: Luc Martin, trésorier, Serge Martel, président, Yvon Mantha, vice-président, et Gilles Sigouin, directeur.



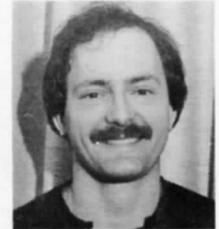
Vue partielle des quelques 60 personnes présentes au 2e colloque de Vidéo-Sourds Inc.

Compte-rendu du 2e colloque de VIDÉO-SOURDS, Inc.

Centre Lucie-Bruneau

26 mai 1985

Par Serge MARTEL
Président



Bonjour, chers lecteurs. Il me fait plaisir de vous animer, non pas à la télé, mais sur du papier, un petit compte-rendu du 2e colloque de Vidéo-Sourds Inc., qui s'est tenu le 26 mai 1985.

Eh! bien oui, Vidéo-Sourds a tenu, ce jour-là, une assemblée regroupant la presque totalité des associations vouées à la cause de la surdité au Québec, qui étaient représentées par près de 60 personnes, et cela dans le but de leur faire connaître l'historique, le conseil d'administration, l'équipe de production, le rapport financier, les subventions reçues, la nouvelle formule de l'émission "**Vivre sa surdité**", la vidéothèque sourde, nos projets futurs, etc., etc...

VIVRE SA SURDITÉ

Par exemple, nous avons élaboré une nouvelle formule pour l'émission "**Vivre sa surdité**", qui aura pour but d'en améliorer la qualité et de permettre une participation plus importante de personnel bénévole intéressé.

**VIVRE SA
SURDITÉ**



Arthur LeBlanc, leader bien connu du monde des sourds, précise quelques points de son intervention.

Photographe: Christian JODOIN

"**Vivre sa surdité**" sera produite selon cette nouvelle formule dès septembre prochain. Elle sera divisée en différents blocs d'information, comme suit:

- 1- Un **reportage** sur un événement s'étant déroulé dans une ville de la province,
- 2- **Le monde du sport**, avec Jacques Vadeboncoeur et un invité nous parlant de son vécu, de ses expériences, de sa vision du monde du sport,
- 3- **La loi et vous**, un magazine d'information sur les lois et les divers règlements, qui vous donnera aussi des informations sur vos droits et obligations légales,
- 4- **Les communiqués**, qui sera une période de temps disponible et dont toutes les associations de sourds pourront se servir pour vous faire savoir leurs prochaines activités,

et beaucoup d'autres encore.

LA VIDÉOTHÈQUE SOURDE

Ce projet de vidéothèque sourde, montée à partir des cassettes vidéo des émissions de "**Vivre sa surdité**", est déjà en pleine réalisation. Elle consiste en un service de location de cassettes vidéo de toutes nos émissions réalisées depuis trois ans, soit d'environ 150 émissions.

S'ajouteront à celles-ci nos émissions futures, ainsi que nos autres productions, si nos projets se concrétisent, soit: l'enregistrement vidéo du langage gestuel, l'interprétation de films en médaillon et l'adaptation ou traduction gestuelle des émissions d'entendants, pour les rendre compréhensibles aux sourds.

Ce service sera ou est déjà offert dans deux bureaux, soit à Montréal, au 649 Sauvé est, soit à Québec, au 765 Boul. Charest est.

Cependant, il est nécessaire de payer des frais d'adhésion et de location des cassettes, afin que nous puissions en arriver à un auto-financement qui nous permettra de continuer à vous offrir ce service et d'en assurer le développement.

Une fois devenus membres de la "Vidéothèque sourde", vous pourrez emprunter à bas prix des cassettes

vidéo de nos émissions pour une durée d'une semaine. Nous voulons ainsi permettre aux personnes éloignées des grands réseaux de câblodistribution de profiter eux aussi des informations que nous diffusons à votre intention.

Ces frais sont les suivants:

Carte de membre:	10,00 \$
Location d'une cassette vidéo:	2,00 \$
Location de trois cassettes:	5,00 \$
Location d'une cassette (non-membres):	4,00 \$
Achat d'une cassette:	25,00 \$



Nous voyons ici Nicole Petit, Patricia Petit, directrice du projet, et Sylvaine Lord, toutes trois impliqués dans le projet de la Vidéothèque sourde, à Québec.

NOS PROJETS FUTURS

Afin de rapprocher davantage les handicapés auditifs et les entendants, nous avons d'autres projets:

- 1- Des émissions d'enseignement du langage gestuel, grâce auxquelles toute personne désireuse d'apprendre ce si beau langage qu'est le langage des signes québécois pourra consacrer une demi-heure ou une heure par semaine à cet apprentissage, soit par le truchement de la télévision communautaire, soit par le moyen de vidéocassettes;
- 2- La production d'émissions de variétés, comme des spectacles de danse, de chant en langage gestuel, de saynètes, de mime, des démonstrations d'habiletés diverses, etc., et cela pour promouvoir les arts du spectacle dans le monde des sourds;
- 3- Des émissions spéciales sur les lois et les citoyens, pour faire mieux connaître aux sourds leurs droits et leurs obligations légales;
- 4- L'interprétation gestuelle de films (longs métrages) dans un médaillon sur l'écran, comme cela se fait déjà pour les DÉBATS PARLEMENTAIRES ou la PÉRIODE DE QUESTIONS à la Chambre des Communes.

Voilà. Ce bref compte-rendu de notre colloque du 26 mai dernier vous a donné une bonne idée de l'évolution de notre organisme et des efforts que nous faisons pour toujours mieux vous servir. Nous espérons que vous serez des nôtres pour la prochaine saison de "Vivre sa surdité", et nous vous remercions de votre attention et de votre encouragement. Bonne saison!

CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE (QUEBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

3600, rue Berri, bureau 131, Montréal, Qc H2L 4G9 — Tél.: 845-3057

Le Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) est un organisme de promotion établi depuis 10 ans. Il cherche à améliorer la qualité de vie des déficients auditifs par une meilleure communication entre tous les intervenants dans le domaine de la surdité.

Tous les organismes oeuvrant en déficience auditive sont invités à se joindre au CQDA. Rita Gamache, secrétaire



Club Abbé de l'Épée Inc.

(Sourds de Montréal)

Claire Mélançon, présidente, 2272 est, Sauriol, Montréal H2B 1G3

ATS: 381-7105

Joseph Paquin, secrétaire, 2725, boul. Des Trinitaires, app. 102, Montréal H4E 2R8

ATS: 761-1563

12 octobre 1985: 25e anniversaire de Fondation du C.A.E.

— Hôtel Château Champlain

ASSOCIATION DES SOURDS DE SHERBROOKE Inc.

R.R. No 1, C.P. 109, Ste-Elie d'Orford, Qc J0B 2S0



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Daniel Chase
Vice-présidente: Rachelle Bédard
Secrétaire: Sylvie Brière

Trésorier: Françoise Routhier
Organisatrice: Diane Turcotte
Directrice: Luce Desrosiers

PROCHAINE
ACTIVITÉ

Party de Noël
30 novembre 1985

SAMEDI LE 8 JUIN



Journée de pique-nique à l'Institut des Sourds de Charlesbourg

A chaque année depuis cinq ans, l'Institut des Sourds de Charlesbourg organise une journée de pique-nique à l'intention de tous les sourds, de leurs familles et de leurs amis sur les terrains de l'Institut.

La première journée a eu lieu à l'occasion de l'Année Internationale des handicapés et s'est poursuivie les autres années à la demande des sourds eux-mêmes.

Lors de cette journée, il y a eu une rencontre de balle molle entre une équipe de sourds et une équipe d'entendants. Il y a eu des jeux de société et des kiosques d'amusement auxquels ont participé beaucoup de parents et d'enfants. Il y a aussi eu la visite très appréciée de la mascotte des Jeux d'été de Charlesbourg: Chabou. Comme à chaque année, il y a également eu un spectacle qui était donné cette année par le mime Pierre Bernier (entendant): excellent spectacle. Le principal prix de la journée, une bicyclette, a été gagné par le fils d'un parent sourd. Il y a eu aussi des rafraichissements servis gratuitement par des commanditaires. Et pour la première fois, nous avons eu le plaisir d'accueillir l'équipe de Vidéo-Sourds qui est venue faire un reportage filmé sur la journée.

Environ 400 personnes ont participé à cette journée. Nous avons été très heureux d'accueillir tous les sourds, leurs parents et leurs amis ainsi que l'équipe de Vidéo-Sourds. Nous lançons déjà l'invitation pour le prochain pique-nique annuel à toutes ces personnes ainsi qu'à toutes celles qui voudraient s'y joindre, soit de la région de Québec, de Montréal ou d'ailleurs. Toutes sont les bienvenues.

Amicales salutations

Marthe Maheux

Secrétaire pour le Regroupement des Sourds de Charlesbourg



Au cours de la journée familiale, Chabou, la mascotte des Jeux du Québec, a rendu visite à nos enfants.

Photographe:
Pierre PETIT



Au centre, M. Gérald Payette, président du Regroupement des Sourds de Charlesbourg, entouré de Jean-Claude Gilbert, vice-président à gauche et de Denis Cloutier, trésorier, à droite.



Une vue de la Kermesse où dix kiosques de jeux ont donné à tous et chacun la chance d'exercer leurs talents, et cela gratuitement.



Spectacle de clownerie et de mime, avec Pierre Bernier.

Rés.: 731-1725

ATS/Voix Montréal: 525-2589

ATS/Voix Laval: 681-2577

Jean Moreau

NOTAIRE - CONSEILLER JURIDIQUE

3467, RUE ST-HUBERT
MONTRÉAL H2L 3Z8

CONSULTATION
SUR RENDEZ-VOUS



LE DÉFI SPORTIF '85

Tel que vécu par les athlètes sourds

Par **Jean ALLARD**, Relationniste
DÉFI SPORTIF '85

Photographe:
Christian JODOIN

Dans le cadre du DÉFI SPORTIF '85, les sourds ont fait très belle figure dans les compétitions sportives qui se tenaient au Centre Gadbois, du 17 au 20 avril dernier.

Cet événement unique en Amérique du Nord regroupait près de 800 athlètes handicapés, atteints d'un des cinq types de handicap suivants: cécité, surdité, handicap physique, handicap intellectuel ou handicap psychique. Voici les résultats des différentes compétitions pour les sourds.

Au volleyball, les "Canadiens" du C.L.S.M. ont remporté la médaille d'or en deux matches consécutifs, par 15 à 6 et 15 à 11, contre le "National", également du C.L.S.M. Au hockey cosom, les "Canadiens" du C.L.S.M. ont battu en deux matches consécutifs, par 4 à 3 et 9 à 3, l'équipe "Lucien-Pagé", du C.L.S.M. également, pour remporter leur deuxième médaille d'or.



De gauche à droite, Michel Langlois, administrateur de l'ass. régionale; Monique Lefebvre, directrice générale de l'ass. régionale; Luc Michaud, président de l'ass. régionale; Yvon Deschamps, comédien et membre du comité d'honneur; Angelo Anfossi, conseiller municipal et membre du comité d'honneur.

Dans un match amical de ballon sur glace, le C.L.S.M. a battu l'A.S.A.M. (Association du sport pour aveugles de Montréal), par le pointage de 4 à 3.

Au ballons sur glace également, le C.L.S.M. est revenu de l'arrière après une première défaite, pour gagner les deux autres parties 10 à 3 et 3 à 2, se méritant ainsi la médaille d'or contre le C.S.S.M.

Au tennis sur table, Richard Bernard a remporté la médaille d'or, et Irénée Turbide la médaille d'argent.

Voilà pour les résultats des sourds au DÉFI SPORTIF '85. À l'an prochain!



André Guillemette et Richard Bernard s'affrontent ici dans un duel sans merci au tennis sur table.

ATHLÈTE PAR EXCELLENCE DU DÉFI SPORTIF '85



Sur la photo, nous reconnaissons Robert Back, athlète par excellence du Défi Sportif 85 recevant une plaque-souvenir des mains de Yvon Deschamps, comédien bien connu.

ENTRAÎNEUR PAR EXCELLENCE DU DÉFI SPORTIF '85:



Sur la photo, nous reconnaissons Mario Gravelle, meilleur entraîneur du Défi Sportif '85 recevant une plaque-souvenir aux mains de Luc Michaud, président.



Luc Michaud procède ici à la mise au jeu symbolique lors de l'ouverture des compétitions de ballon sur glace des sourds, en compagnie de Francis Lambert, à gauche et de Jacques Vadeboncoeur, à droite.



LE MASKI-COURONS

par Martin MORISSET



Gilles Boucher a participé au «Anjou-Courons» et se prépare pour le Marathon de Montréal.



Denis Lemieux le plus rapide des coureurs sourds, peut courir 15 kilomètres en moins de cinquante-cinq minutes.



Martin Morisset continue à courir pour garder sa forme et ne souhaite aucune blessure au prochain Marathon de Mtl.

Maski pour Maskinongé. Courons pour course. Le Maski-Courons existe depuis 11 ans et a lieu à chaque année le deuxième dimanche de juin. C'est une course de 20 kilomètres réunissant à la fois les coureurs d'élite et ceux qu'on dit ordinaires. C'est une course comme on en retrouve une certaine dans la province durant l'été me direz-vous. Peut-être, mais le Maski-Courons attire entre 8 à 10,000 coureurs. Seul le Marathon de Montréal en attire plus en province.

Il a lieu dans la petite ville de St-Gabriel-de-Brandon, située tout près du lac Maskinongé. C'est un endroit touristique et l'on peut y pratiquer de nombreux sports tels la pêche, la voile, le golf en été; le ski et la motoneige en hiver. Pour revenir au Maski-Courons, il était couru en matinée, la première fois. Auparavant, le signal du départ avait toujours lieu en après-midi vers trois heures. Cette année, on a rabaisé l'heure du départ à dix heures et demie, ceci pour satisfaire de nombreux coureurs qui ne supportaient pas la chaleur accablante de l'après-midi.

L'on sait que la température peut être déterminante pour la performance d'un coureur. Ainsi, en période de canicule, un coureur peut prendre une dizaine de minutes de plus que la normale pour parcourir la même distance. Il peut même abandonner s'il est victime d'un coup de chaleur. La température idéale pour une course, c'est quand le temps est frisquet, que le ciel est couvert et qu'il y a une légère brise.

Je suis arrivé à St-Gabriel juste une vingtaine de minutes avant le coup de départ. J'ai dû faire vite car je suis parti tôt de Boucherville avec ma famille pour nous rendre chez des amis et de là au fil de départ. Dès mon arrivée à St-Gabriel, je me suis mis à la recherche d'autres sourds. Je savais qu'il en viendrait un couple. Je me suis dirigé vers les coureurs d'élite et c'est là que j'ai aperçu Denis Lemieux de Québec et Jacques Arguin de St-Romain. Puis Claude Lévesque également, de Québec, s'est joint à nous. Nous discutons des conditions de la course, de la performance que l'on espère réussir. Jacques, qui a fait

l'honneur d'un reportage dans Voir Dire le mois dernier, semble nerveux. Il y a de la détermination dans son visage. Pour lui, réussir le meilleur temps possible et finir parmi les premiers de sa classe (Vétéran I) est son ultime espoir. Il craint que son manque de sommeil de la nuit précédente soit néfaste sur son rendement. Denis, lui nous parle de son dernier marathon à Ottawa où il n'a pas aimé sa performance alors qu'il a été ralenti par des crampes aux jambes. Il vise haut lui aussi. Quant à Claude, qui court depuis peu, il est jovial et espère un temps d'une heure trente. Ce dernier semble avoir retrouvé une deuxième jeunesse depuis qu'il court. Il a quarante-sept ans.

À quelques minutes du départ, Jacques et Denis prennent place tout près des coureurs d'élite. Claude et moi, on se place quelques pieds derrière eux. BANG! C'est le départ. La foule de coureurs s'engage dans une rue étroite de St-Gabriel devant de nombreux parents, amis et curieux venus les encourager. Le début de la course commence par une montée légère de quelque 2 à 3 kilomètres puis une pente assez raide. Nous courons environ quatre kilomètres en ville. Puis c'est la sortie et on s'engouffre en pleine nature. C'est la campagne. Claude me distance. Ayant un rythme plus rapide que le mien, je le perd bientôt de vue dans la foule.

Comme c'est assez humide, je m'asperge la tête de deux verres d'eau à chaque point d'eau tout en n'oubliant pas de prendre quelques gorgées. Ça rafraîchit et me permet de courir à un rythme plus rapide et soutenu. Quand le soleil se pointe, je ralentis un peu pour ne pas chauffer la machine. Autrement dit je serais rouge comme un homard. Hors de St-Gabriel, le paysage s'anime. La vue des montagnes et du lac est magnifique. Je crois comprendre pourquoi le Maski-Courons attire tant de gens. Nous passons près de fermes et comme on respire beaucoup en courant, on a droit à une senteur de bon fumier... c'est toujours mieux que la pollution des villes! Puis on s'engage sur un chemin de terre battue où on rencontre de courtes côtes abruptes qu'on doit monter pres-



Pierre Pigeon, après une année sabbatique est de retour et vise une médaille d'or au Marathon de Montréal.

que en trottinant. Au seizième kilomètre, on descend une pente légère qui se termine jusqu'au fil d'arrivée. Au 19e kilomètre, je cours au maximum et j'arrive au fil d'arrivée satisfait en 1h35m33s.

Je suis fourbu et tout en sueur. Je me dirige au kiosque où l'on distribue breuvages et goûter. J'espère rencontrer les autres pour avoir leurs impressions. C'est Denis que je rencontre le premier. Il a fait un temps de 1h16. C'est un temps qui n'est pas trop loin des coureurs d'élite. Il est très fier de sa performance. Puis après avoir rempli nos assiettes de fruits, fromage et yogourt, on cherche Claude et Jacques. Lorsque nous retrouvons Claude il nous fait part qu'il a réussi un temps de 1h30. Je n'ai pas vu Jac-



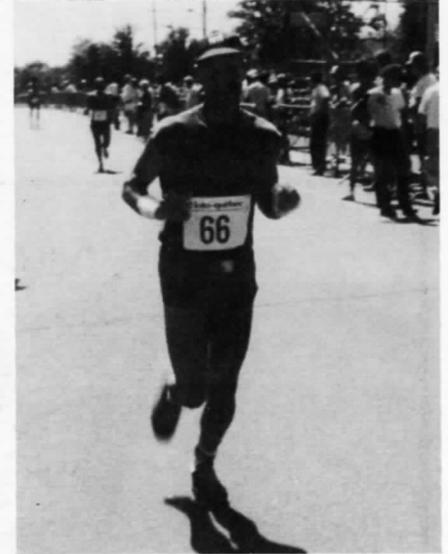
Jacques Arguin a réussi un excellent chrono de 1h22 au Maski-Courons grâce à sa détermination.

ques mais on m'a dit qu'il a fait un temps de 1h22. J'imagine qu'il est très satisfait. Après une bonne petite jasette on s'est quitté. Claude a bien aimé l'endroit et il sera sûrement de retour l'an prochain comme les autres d'ailleurs.



LES À-CÔTÉS...

• Après la course, j'ai rejoins ma famille. Nous étions les hôtes de Michel et Christine Desjardins de St-Charles-de-Mandeville, tout près de St-Gabriel. Michel m'a même dit que l'an prochain il va participer à la course populaire de 1.6 km avec ses enfants.



Claude Lévesque a retrouvé la souplesse de ses 20 ans depuis qu'il a commencé à courir.

• Malgré mon insistance, Pierre Pigeon et Gilles Boucher, deux coureurs qui ont participé à quelques courses déjà, n'ont pu venir, étant retenus par leur travail. Ils se préparent pour le Marathon de Montréal.

• Le gagnant du Maski-Courons, un Américain, a mis 1h01m pour boucler les 20 kilomètres. Faut le faire! J'ai vu sa photo dans les journaux. On peut dire qu'il n'a que la peau et les os, tellement il est mince.

• C'est évident que plus vous êtes léger, plus vous courez vite. Jacques pèse dans les 110 livres, et il n'est pas grand. Denis et Claude à 5'8" pèsent dans les 130 livres et moi-même à 5'6", je promène une «carcasse» de 155 livres. Comparer à ces derniers, je me sens lourd.



La Fondation des Sourds du Québec inc.

Institut des Sourds de Charlesbourg, Pavillon Lucien Pagé
1550, rue St-Viateur, Charlesbourg, Qué. G2L 1M8

Téléphone: (418) 623-9801 local 237 VOIX
(418) 623-7377 local 238 ATME

La FONDATION DES SOURDS DU QUÉBEC est un organisme provincial de promotion pour les SOURDS et au service des SOURDS. La surdité est un HANDICAP si mal CONNU parce que NON APPARENT! Il faut que les entendants apprennent à vous connaître et prennent conscience des problèmes engendrés par la surdité. Travaillons ensemble afin que la population de toute la province de Québec sache qui vous êtes et qu'elle se rapproche de vous.

Faites de la Fondation VOTRE Fondation, nous vous attendons. Ensemble nous serons plus forts. JOIGNEZ-VOUS À NOUS. **Écrivez-nous.** Devenez membres de la Fondation: cotisation annuelle: 10.00\$. Dites-nous OU vous êtes, ce que vous pouvez faire pour votre Fondation et ce que nous pouvons faire pour vous aider à améliorer votre qualité de vie. Nous avons hâte de faire votre connaissance.

Si non réclamé, retourner à:
l'Association des sourds du
Montréal métropolitain, Inc.
3600 rue Berri, suite 409-A,
Montréal, Qué. H2L 4G9



Un service POUR les handicapés auditifs PAR les handicapés auditifs.

NOUS VENDONS SEULEMENT DES APPAREILS SONORES ET
TÉLÉSCRIPTEURS DE MARQUE RECONNUE

SERVICE ET INFORMATIONS*

Heures d'ouverture:

Montréal

Lundi au vendredi: 13:00 à 21 heures
Samedi: 11:00 à 16:00 heures

Québec

Lundi au vendredi: 16:30 à 21 heures
Samedi: sur rendez-vous seulement

Les Services ATS~Sourd Inc.

(TDD-DEAF Services Inc)

Montréal

65 ouest, de Castelnau, suite 277
Montréal, Qc H2R 2W3
ATS/Voix (514) 272-2629

Québec

2135 boul. St-Cyrille ouest
Sillery, Qc G1T 1A3
ATS (418) 683-3011
Voix (418) 681-5358

*Pour plus d'informations; Voir l'Annuaire 1985 en pages 98, 100, 101, 102, 131 et 134